

Francis Goullier
23 septembre 2015

La place des compétences transversales dans l'enseignement des langues vivantes

Les expériences et observations présentées dans le cadre de cette journée montrent à l'évidence que **nos réflexions sur l'apprentissage et l'enseignement des langues vivantes se sont singulièrement élargies**. Elles prennent progressivement en compte la diversité des situations linguistiques des élèves avec l'enjeu majeur que représente à la fois la compréhension des difficultés que l'écart entre le fonctionnement de la langue première et de la langue à acquérir peut signifier pour un élève et la prise en compte pédagogiques des ressources que les connaissances antérieures des élèves peuvent représenter. Cette dynamique nouvelle conduit également peu à peu à aborder la problématique de la langue de scolarisation, avec une prise de conscience du rôle spécifique que les professeurs de langue et des disciplines enseignées dans une langue étrangère peuvent jouer dans la nécessaire réflexion sur les conditions de réussite des élèves dans les spécificités linguistiques des différentes disciplines enseignées dans la langue de scolarisation. Enfin, les nouveaux programmes pour les langues vivantes inscrivent explicitement parmi les démarches recommandées la réflexion et l'apprentissage par les élèves des passerelles entre les langues.

Ces évolutions, confirmées dans les témoignages entendus pendant cette journée, révèlent que **la dimension « apprentissage » est enfin réellement prise en compte**, y compris en intégrant dans les réflexions la dimension expérientielle de l'apprentissage et de l'usage des langues ; quelles opportunités d'apprentissage offrons-nous à nos élèves, que ce soit par le biais des technologies de l'information et de la communication, du travail avec des groupes d'élèves locuteurs de la langue apprise, par des séjours à l'étranger, par la rencontre organisée avec la diversité des langues et des cultures ? C'est également dans cette perspective que nos élèves de collège peuvent tirer profit des nouveaux « enseignements pratiques interdisciplinaires » (EPI).

Bien plus que de simplement constater ces évolutions, il est intéressant de s'interroger sur les raisons de cette focalisation nouvelle sur le parcours d'apprentissage des langues par les élèves. Il en va naturellement de l'amélioration de l'efficacité des dispositifs d'enseignement, comme le montrent différentes évaluations. L'essentiel réside peut-être dans le fait d'une interrogation nouvelle sur la spécificité de l'apprentissage des langues en milieu scolaire et des conséquences que nous pouvons/devons tirer de l'évidence que nous ne pouvons savoir de quelles langues un enfant aura besoin tout au long de sa formation au-delà de l'enseignement scolaire, pour sa vie professionnelle, familiale ou personnelle. Notre responsabilité est bien de les doter de connaissances et de compétences affirmées dans les langues enseignées et les cultures qui leur sont liées mais tout autant de leur permettre **d'acquérir la capacité à mobiliser au mieux leurs ressources personnelles pour faire face à des tâches communicatives dans des contextes diversifiés et de l'aptitude à apprendre éventuellement d'autres langues ou à améliorer ultérieurement si nécessaire leurs niveaux de compétences**. La clef de cet édifice est sans doute aussi la transmission aux élèves de l'envie d'apprendre et d'utiliser des langues, ce qui suppose le renforcement de la confiance en soi (rôle de l'évaluation positive) et l'organisation de situations variées d'opportunités d'un tel usage.

L'affirmation de ces objectifs complémentaires de l'acquisition de compétences opératoires dans les langues enseignées se retrouve dans le contenu du Socle de connaissances, de compétences et de culture. Les langues vivantes peuvent contribuer effectivement à la

construction des compétences transversales listées dans les cinq domaines du Socle : les langages pour penser et communiquer, la formation de la personne et du citoyen, l'observation et la compréhension du monde, les représentations du monde et l'activité humaine, les méthodes et outils pour apprendre.

Je m'arrêterai brièvement sur ce dernier domaine qui nous renvoie de façon évidente à **l'acquisition de stratégies d'apprentissage ou de stratégies communicatives**, telles qu'elles sont listées et explicitées dans le *Cadre européen commun de référence* pour les langues du *Conseil de l'Europe*. Ces stratégies sont, par nature transférables d'une langue à l'autre et constituent des objectifs d'apprentissage transversaux à tous les enseignements de langue (régionale, étrangère, scolarisation). Elles donnent bien évidemment lieu à des moments d'apprentissage dans tous les enseignements de langue. Ceci ne peut cependant pas suffire. L'enjeu pédagogique consiste à faire de ces situations ponctuelles de travail avec une langue un moment d'apprentissage ciblé de stratégies. Ceci suppose une concertation entre les membres des équipes de langues pour établir une chronologie dans leur emploi dans les différentes langues, l'adoption de démarches communes et la prise de conscience par l'élève (via la verbalisation) qu'il s'agit bien d'une compétence transversale.

Nous disposons d'aide pour progresser dans cette voie. L'une d'entre elles est le nouveau *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle* que l'Unité des politiques linguistiques devrait rendre public à la mi-octobre (www.coe.int/lang/fr). Le cœur de cet ouvrage traite de cet enjeu majeur : « Créer des convergences, favoriser la transversalité entre toutes les langues enseignées à l'école. ».

Une autre illustration de l'articulation entre le développement des compétences opératoires et la construction de compétences transversales nous est fournie par **la dimension culturelle des enseignements de langues**. L'enseignement de chaque langue développe chez les élèves des compétences culturelles, la capacité à identifier, à comprendre, à prendre en compte et à expliquer les contextes culturels qui peuvent éclairer les comportements individuels ou collectifs des locuteurs de l'aire concernée. Grâce à l'apprentissage de plusieurs langues, nos élèves acquièrent des compétences pluriculturelles, liées à plusieurs aires culturelles, qui, si elles faisaient l'objet d'une concertation entre enseignants et d'un traitement raisonné, pourraient doter ces élèves d'un instrument très efficace de compréhension du monde. Mais au-delà, il est tout aussi évident qu'en accompagnant les élèves dans leurs rencontres avec l'altérité, qui est le propre de l'enseignement de toute langue vivante, et en prenant soin de leur permettre de percevoir pleinement cette dimension, en favorisant chez eux la prise de conscience de la démarche cognitive et affective qu'elle suppose, nous développons chez eux une compétence interculturelle qui est par définition transversale puisqu'elle consiste à être capable d'interagir de façon responsable, c'est-à-dire critique mais bienveillante, envers toute forme d'altérité. L'enseignement des langues peut ainsi, de façon privilégiée, contribuer à cet impératif commun à toutes les disciplines d'éducation à la citoyenneté démocratique et de développement de l'esprit civique et du respect des valeurs.

Une conclusion pourrait être de tirer deux conséquences des développements qui précèdent :

- les compétences transversales ne sont plus uniquement des moyens de faire progresser les compétences opératoires dans les langues apprises mais prennent aussi **un statut d'objectifs à part entière** (ce qui pourrait en faire l'objet d'évaluations, au moins formatives) ;
- l'enseignement des langues peut et doit s'inscrire de façon délibérée et explicite dans **un projet éducatif global**.